

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DELEGUÉ-E-S DE LA FAE du 16 novembre 2020

18h00, assemblée menée depuis l'application Zoom

1. Formalités

1.1 Élection des scrutateurs et scrutatrices

Scrutateur.trice.s : Quentin FTSR + Martin Kunz

Présences des associations : 6 associations d'étudiants.

Présence des délégués : 20 délégué-e-s

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Pas d'opposition active au nouvel ordre du jour.

1.3 Adoption du PV modifié du 26 octobre 2020

Pas d'opposition active.

2. Communications

2.1 Communications du Bureau

Noëlle Wilhelm, Bureau :

Elle nous fait un retour sur l'enquête Comment Allez-Vous (CAV). Tout se passe bien, les gens répondent plus aux appels que les autres années. Mais on voit aussi plus de demande de rappel pour des aides et des demandes d'être rediriger vers des services comme la consultation psy. On vous dira plus dans 2 semaines à l'issue de l'enquête.

Matthieu Gisler, Bureau :

Il nous fait un retour de la séance que nous avons eue avec Mme Naoui-Berrada de l'OCBE le mercredi 11 zoom. Nous avons eu une discussion sur plusieurs sujets. En soit la réunion s'est bien passée. Elle nous a informé qu'il y a des retards dans les bourses dus au COVID et à des contraintes structurelles. On suit la situation avec le SASME. Elle nous a confirmé que nous pouvons continuer à utiliser la ligne rouge pour remonter les cas urgents à l'OCBE. Nous avons aussi discuté de la possibilité de mener à bien des projets communs dans le futur. Nous fixerons un prochain rdv en mars, le but étant d'avoir des rencontres régulières. Nous avons aussi abordé la question que la plateforme OCBE avec Mme Rebecca Ruiz qui ne s'est pas réunie depuis plus d'une année. Nous allons à ce sujet relancer SUD et le CSP. On aimerait avoir des informations. Pour l'instant nous ne nous attendons pas à avoir une rencontre rapidement. Nous avons de bons contacts avec Mme Berrada, mais pas Mme Ruiz.

Léa Pazzozi, Bureau :

Elle nous fait un retour de la rencontre avec le DFJC, où Mme Cesla Amarelle était présente avec 2 représentantes du DGES. Nous avons pu leur soumettre un ordre du jour. Nous avons commencé par

parler des adaptations aux nouvelles modalités et du fait que c'est toujours la même population qui est touchée et qui souffre de ces modalités. Nous avons aussi fait un retour du semestre passé et de ce semestre, en matière d'augmentation des FSE et des inquiétudes pour les personnes en précarité. Le canton de Vaud va lancer un nouveau fonds pour réalimenter les fonds de services sociaux aux étudiant.e.s des hautes écoles en cas de perte d'emploi ou de situations liées à la crise covid. Ce fonds sera distribué aux hautes écoles pour un montant total d'environ CHF 500'000. Bonne nouvelle même si ce sera difficile de savoir qui est touché par la crise ou non à cause des situations de plus en plus multifactorielles. Nous avons aussi abordé la question de la santé mentale des étudiantes au niveau du canton. Ils nous ont parlé des services qui existent mais qu'il faudra qu'ils reviennent là-dessus. Nous avons aussi abordé la question qu'il y a plus d'étudiants à l'université et donc que nous avons peur de l'augmentation de la sélectivité. L'état est en train de travailler sur des plans au niveau des bâtiments mais ils n'avaient pas plus à dire. On a parlé de ce qu'on a formulé lors de la dernière AD, c'est-à-dire la même qualité de cours pour tous les étudiants. Ils ont été à l'écoute par rapport à ce qu'on avait à dire pour les examens. Nous avons proposé différentes choses comme ne pas décaler la session. Ce ne sera pas facile de faire les examens en présentiel et il faudra en discuter au niveau fédéral. On en a reparlé à l'UNES qui soutiendra la motion de parler au conseil fédéral d'un assouplissement des restrictions pour les examens et la défendra à Berne.

Loïc Pillard, Bureau :

Il nous explique les modifications de la RLUL. Il s'agit de modifications de la loi sur l'université de Lausanne, vous pouvez aller voir sur le site du canton de Vaud. Les modifications concernent des précisions sur quand on peut refuser l'immatriculation, sur les doubles inscriptions et sur comment s'inscrire. Un point très important est le changement sur les échecs définitifs. On devra attendre 8 ans après l'échec définitif pour être à nouveau un étudiant normal. Les modalités d'examens d'admission et de formation continue ont changé aussi. Désormais il n'y a plus 1 tentative pour les personnes qui ont échoué dans un cursus et qui sont dans un nouveau cursus mais 2 tentatives dès la prochaine année.

Matthieu Gisler :

Il présente l'AD de l'UNES du 14-15 novembre. Il y a eu de nouvelles élections au bureau, Serena et la réélection de Laurent Zufferey. Un nouveau poste de communication à 40% pour l'UNES a été voté. C'est une bonne nouvelle parce qu'ils le méritent. Nous avons fait une résolution de la FAE : demande que si les examens doivent être en ligne, pour les propédeutiques, il puisse y avoir une exception dans les règles sanitaires au Conseil Fédéral pour qu'il y ait plus de personnes (que 50) qui puissent passer les examens en présentiel.

Nina Bidet, Bureau :

Elle nous présente le projet de créer un GT soutien association avec Fédérond car la Direction nous a remonté que plusieurs associations n'arrivent pas à se voir et à trouver des moyens de garder leurs activités.

Nous avons aussi lancé le recrutement d'un.e nouveau.elle secrétaire comptable car Benjamin part.
25 nov. Merci CHEC

Pas de questions, ni de remarques.

2.2 Communications des associations membres, des commissions et autres groupes

Pas de communications.

3. Élection aux commissions de l'UNES

SoKo : Raza Hajraj

HoKoPo : Benoit Barras, Romain-Götz, Mehdy Henrioud, Raza Hajraj, Dimitri Rosset

CIS : Dimitri Rosset

CodEg : Lara Zender, Emile Minder

CoFi :

Florent Aymon UNES : j'aimerais donner des précisions sur les commissions. La SoKo est la commission sociale. Elle s'occupe par exemple d'un catalogue de revendications sur les stages dont elle fera une publication aux printemps. Mais aussi des questions des bourses d'études et santé mentale entre autres. La HoKoPo est la commission politique. Elle s'est beaucoup investie pour l'AG étudiants. Cette commission suit l'actualité et réagit pour les votations qui vont toucher les étudiant-e-s. Ils amènent les objets de vote aux sections ou à l'AG de l'UNES. Ils ont aussi un Think Tank de réflexions pour aider le comité exécutif. La CodEg est la commission de l'égalité qui est surtout liée aux questions de genre. Elle se penche sur des questions comme le congé paternité et donne des conseils à l'UNES pour la votation. La CIS est la commission internationale de solidarité : elle est en lien avec les autres unions étudiantes en Europe et dans le monde. Elle a agi au parlement européen contre la Thaïlande, la Belgique, l'Algérie et l'Azerbaïdjan. Ou encore pris position sur ce qui se passe en Pologne (lors de l'AG européenne) vis-à-vis des nouvelles lois contre l'avortement. Le processus de Bologne a aussi été discuté, nouvelle attribution des discussions. CoFI : c'est la commission des finances internes à l'UNES. Je réponds aux questions s'il le faut. C'est intéressant et bien en tant que romands de pouvoir décider, s'imposer plus. Aujourd'hui on en a très peu donc plus d'influence des romands est bienvenue.

Raza Hajraj : quelle charge de travail ça représente et est-ce qu'on peut faire partie de plusieurs commissions.

Florent Aymon UNES : c'est environ 1x par mois pendant les semestres de cours en principe.

En quelle langue sont les commissions ? : ça dépend des commissions. L'anglais est utilisé seulement pour la CIS mais il y a une volonté de cohésion entre la Romandie et la Suisse allemande. Il faut comprendre l'autre langue. Les suisses allemands parlent français et traduisent volontiers.

Vote pour l'élection des nouvelles personnes qui se sont présentées aux commissions : **Pas d'opposition actives**, les personnes sont élues aux commissions à l'unanimité.

4. Retour sur la rencontre entre la FAE et M. le Vice-Recteur Zanetti

Rencontre vendredi 13 novembre entre Hannah Wonta (SG), Léa Paccozzi (co-présidente) et Nina Bidet (co-présidente) pour la FAE et le Vice-Recteur de l'enseignement M. Zanetti.

Nous sommes revenues sur les revendications dont on avait parlé le 26 octobre. On a discuté de chacune de ces demandes. En général la réponse de M. Zanetti a été qu'ils s'agissaient de problèmes de facultés et pas au niveau de la direction. En résumé de ce qu'il nous a dit sur chacune de nos revendications :

1. **Prêt de matériel** : c'est déjà le cas. Ils n'auront pas la possibilité de prêter du matériel s'il y a trop de demandes. Si jamais les facultés ont aussi des ressources informatiques

2. **Places d'études** : Direction aimerait garder ses places d'études. Campus est ouvert, mais si le canton ferme l'UNIL il ne peut pas promettre de faire qqch.
3. **Modalités d'évaluation communiquées à l'avance** : ça dépende du comportement individuel de chaque enseignant
4. **Points 4 à 7 des revendications** (Enregistrement de tout ce qui est matière à examen, enregistrements jusqu'à la fin de la session d'examen, pas de sanction des retards virtuels, garantie de la qualité de retransmission des cours) : Ces problèmes ne sont pas institutionnels mais facultaires donc à vous de demander aux facultés. Mais si ce n'est pas respecté, il faut nous (FAE) remonter pour éviter que le problème continue et qu'on lui dise directement.
5. **Point 8 Direction édicte des règles précises quant à la manière de donner des cours** : Pas vraiment répondu à la question, dit que c'était fait. Exiger des minima pour les enseignants. On va lui parler notamment des examens lors de notre prochaine rencontre le 18 novembre.

On aimerait savoir sur quoi on veut militer en tant que FAE et ce qu'on veut renforcer au niveau facultaire.

Raza Hajraj : jusqu'à quand ont les profs pour donner les modalités des examens ?

Léa Pacozzi, co-présidente : on va en reparler au prochain point. Mais c'est un point qui va faire partir de nos revendications probablement. On le voit mercredi.

Franz, LAB : délai pour les examens, conseil de l'école de bio ils ont eu une séance pour discuter des modalités d'examens. Les facs ne savent pas encore quand faire les choses.

Fanny Perruchoud, AEL : je ne suis pas sûre de comprendre ce qu'il faudrait faire. Les revendications sont importantes. Est-ce que vous voulez abandonner les revendications qui ne plaisent pas à la Direction ?

Léa Pacozzi, co-présidente : pour les points 3 à 7 la direction n'a rien à faire parce que ça correspond aux facultés. Ils peuvent faire qqch seulement si pas fait au niveau facultaire. On veut s'assurer que les facultés ne font rien avant de se plaindre à la direction.

Dimitri Rosset, AESSP : je serai pour enlever les points 1 et 2 car se font déjà. Ces point-là sont respectés.

Lara Zender, AEL : en lettres on en a déjà discuté avec la faculté. Mais ce ne sont pas les mêmes conditions selon les facultés. On devrait assurer que tous les étudiants aient les mêmes chances. Si la décision vient de la Direction l'impact sera plus grand.

Léa Pacozzi, co-présidente : demande aux facultés les enregistrements etc.

Naël Ahmed, AEDL : Selon moi, pour les points 4, 5 et 7 la direction devrait imposer ça. Il y a une qualité à avoir et donc à imposer aux facultés.

Léa Pacozzi, co-présidente : récapitulation, on lâche les points 1 et 2. Pour les points 3, 4 et 7 on devra insister. Il nous faudra demander de bien imposer ces points et pas de juste faire un mail inutile. Il faudra aussi appuyer le point 5 selon Lara.

5. Revendications pour la session d'examens

Nina Bidet, co-présidente : J'ai participé au chantier enseignement où il y a été question des examens. Même si rien de très clair n'a été décidé. En soit, ils vont surtout faire des examens en ligne pour les années pas sélectives. Ce seront des contrôles continues principalement. Par contre ça va être

compliqué pour les premières. Toutes les facultés avaient tablé sur la possibilité de faire les examens en présentiel, donc ils sont assez perdus face à l'incertitude de pouvoir faire en présentiel. Certaines facultés ne veulent pas changer les modalités pour des questions de sélectivité. De ce qu'on a compris leur réponse sera de donner plus de pouvoir aux facultés pour avoir plus de droits. Mais il faudra demander à Zanetti ce que ça signifie exactement.

Le Centre de Soutien à l'Enseignement (CSE) est en discussion pour faire au mieux pour éviter la triche. Facultés ont peur de ne pas avoir de sélectivité assez bonne même avec les précautions des outils de contrôle.

Pour l'instant il n'est pas question de donner de tentative 0 ou de prolongation des études. Nous ne sommes pas dans la même situation que la session dernière. Cette session sera mieux faite donc ça remettrait en cause la validité des diplômes. Plusieurs problématiques si les facultés n'acceptent pas de faire en présentiel. Certaines facs veulent déplacer la session pour absolument garder leurs examens prévus. Mme Cesla amarelle nous a prévenu qu'il s'agissait d'une décision fédérale pour donner des dérogations de nombres d'étudiants possibles dans les salles. Nous avons fait voter résolution pour que ce soit soutenu à un niveau fédéral par l'UNES comme nous l'avons mentionné. Si les examens sont en présentiel nous ferons face aux problèmes des quarantaines. Il faut s'assurer qu'il n'y aura pas de pénalisation en cas de mobilisation par l'armée, donc pour celles et ceux qui n'auront pas de possibilité de faire les examens. Les facultés ont l'air assez ouvertes à les aider. Certaines facs ont déjà donné les modalités mais pas toutes et à la séance du chantier enseignement il n'a pas été décidé de quelles échéances donner aux étudiants, ce qui est problématique.

Quentin Wenger, AETSR : qu'est-ce qu'ils veulent faire pour les personnes mobilisées pour la PC et l'armée ?

Nina Bidet, co-présidente : certaines facultés ne veulent plus donner la possibilité de se désinscrire, possibilité de refaire un an après. Mais pas toutes les facs ne sont d'accord là-dessus.

Melchior De Préville, CHEC : qu'est-ce les examens préalables ?

Matthieu Gisler, bureau : ce sont examens pour rentrer à l'université. Passerelle Dub pour ceux qui n'ont pas de maturité gymnasiale. Cet été ils devaient avoir les examens en août donc leurs examens ont été déplacés. Ce qui signifie qu'ils n'ont pas eu de rattrapage, donc ils font les rattrapages à la mi-semester (session d'hiver 2020-21). C'est un problème pour ceux qui ne sont pas encore dans une faculté.

Raza Hajraj : qu'est-ce qu'il en est des propédeutiques et des rattrapages pour ceux qui repassent en janvier ? Est-ce que ça s'applique aussi ? Il faudrait qu'ils fassent les rattrapages à faire en juin.

Nina Bidet, co-présidente : certaines facultés ont décidé différemment. Le problème c'est la limite sanitaire à 50 personnes. Oraux peuvent avoir lieu mais difficile de faire pour une volée de 1^{ère} année. Certaines facs ont déjà tout prévu que d'autres pas du tout. Ils veulent nous concerter. Important de nous dire les facultés qui n'ont pas encore communiqué sur les modalités.

Positions proposées pour la session d'examens janvier 2021 :

1. Modalités

Romain Kunz, AEGE : même si la direction est contre il faudrait mettre que l'accès aux examens pourrait être compliqué et donc on devrait être ajouter que retrait examen. Ça ne changera pas la durée d'étude et c'est pas la même chose que la tentative 0. Ce sont de bonnes revendications, mais elles ne sont pas mises dans l'ordre d'importance. La plus importante c'est qu'il n'y ait pas de report

de la session. Ce serait important d'ajouter la possibilité de se retirer des examens. Même si les conditions ont changé, c'est important à garder. Et aussi dire qu'on ne veut pas que ça affecte la durée des études aussi. Il faut bousculer la direction, c'est leur rôle de bousculer la conseillère d'état.

Emile Minder : je pense que communiquer au 11 décembre au plus tard les modalités d'examens serait plus confortable pour les étudiants.

Raza Hajraj : Oui, il faut annoncer les modalités le plus vite possible. SSP a déjà les modalités mais ce n'est pas le cas de toutes les facultés. C'est important à demander au plus vite pour réduire le stress des étudiants.

Dimitri Rosset AESSP : dans le point 4 il faudrait prendre en compte pour les préalables car ce sont des futurs étudiants de l'UNI. Il faut bousculer la direction. On savait que la 2^{ème} vague allait arriver. L'annulation des examens ce n'est pas être organisé, tout le monde est en panique, pas de contrôle. Vous ne contrôlez pas la vague, mais rien n'a été fait pour anticiper pour pas se faire bouffer. Il faut se battre sur ces points.

Lara Zender, AEL : au-delà de ne pas reporter la session il faut demander de ne reporter aucun examen. Par rapport au délai, ce sera difficile de demander plus tôt. On leur a déjà envoyé plusieurs encouragements mais c'est difficile pour le décanat de lettres. Il faudrait aussi demander qu'il puisse y avoir des checks techniques surtout pour les 1ères. Il faut aussi que toutes les modalités soient rappelées par écrit aux étudiant.e.s. Nous devrions insister que ce soit fait par écrit et pas dans un mail ou un Moodle. Selon moi les points 2 et 4 se marchent dessus. Quand est-ce que la personne qui est en quarantaine refait l'examen ? S'il y a un retrait des examens ça veut dire que la personne refait l'examen quand ?

Léa Pacozzi, co-présidente : s'assurer point 2, ne pas attendre 1 an pour un examen loupé. Médecine p. ex. offrir un rattrapage à la session qui suit. Trop compliqué de faire plusieurs fois 1 examen dans la même session.

Franz Chai, LAB : point 4 d'accord avec ça. Alternative si refus complet de ne pas reporter. Proposer certains examens en ligne pour certains cours ou déjà accès au matériel de cours.

Nathalie Martin : en SSP les examens sont prévus en écrit transformés en dossier, qu'est-ce qui pourrait être fait comme revendication ? Date examen potentiel ? Plus de travail pour les profs. Délai de rendu dans la session.

Lara Zender, AEL : demander que ce qui devait être examen reste examen et ce qui devait être dossier reste dossier.

Léa Pacozzi, co-présidente : quel point est-ce qu'on ajoute ? seulement retrait des examens ou pas ?

Romain Götz, AEGE : le plus important c'est demander la possibilité de retrait, les conditions ont changé. Par contre la tentative 0 peut être abandonnée. Il faut aussi préciser la question de la durée globale des études pour ceux qui doivent finir se semestre, donc ça va avec les retraits d'examens.

Franz Chai, LAB : En effet, le retrait est important pour service militaire et service civil. Option qui doit être laissée possible.

Lara Zender, AEL : l'AEL est ok avec idée du retrait.

Positions à voter :

1. Communiquer clairement et à l'écrit aux étudiants les modalités de leurs examens avant le 4 décembre

Lara Zender, AEL : compliqué pour lettres de mettre en place pour le 4 décembre. Reporter quelques jours après. C'était aussi pour avoir le temps de se retirer pour ceux qui le désirent.

Quentin AETSR : garder le 4, si ça ne leur correspond pas ils ne vont pas le respecter mais ça permettrait de faire bouger les choses aux lettres.

Lara Zender, AEL : le coup de stress peut être bénéfique pour lettres aussi.

Point 1 : Communiquer clairement et à l'écrit aux étudiant-e-s les modalités de leurs examens avant le 4 décembre

Aucune opposition à l'adoption du point 1 : adoption à l'unanimité

2. Ne pas être pénalisé en cas de non-participation

Fanny Perruchoud, AEL : problème entre cette revendication et point 4, contradiction entre les deux. Si l'étudiant veut reporter à la prochaine session.

Lara Zender, AEL : au lieu de par exemple, mettre la prochaine session : pour ceux qui ne peuvent pas assister à l'examen. Pas

Franz Chai, LAB : Retrait à préciser que ce n'est pas seulement mobilisation protection civile mais militaire aussi. Droit de se retirer même après le 4 décembre au cas où la mobilisation se faire après le 4 décembre.

Romain AEGE : ok avec Franz. Pas une contradiction car pas de report de la session pour tout le monde et personnes particulières qui ne pourraient pas devraient reporter. Plus préciser pour éviter que ce soit mal compris.

Matthieu Gisler, Bureau : Mixer le point 2 et le point 6 et rajouter une exception pour les personnes qui ont une mobilisation.

Lara Zender, AEL : nécessaire de garder en 2 points quarantaine ou mobilisation peut s'apprendre 2-3 jours avant la session. D'où l'importance de laisser 2 points.

Point 2 : Pouvoir rattraper l'examen loup à la session qui suit en cas de non-participation à l'examen pour des raisons liées à la crise (mobilisation de la protection civile, quarantaine).

Pas d'opposition à l'adoption du point 2 : adoption à l'unanimité.

3. Offrir des conditions optimales

Lara Zender, AEL : Coupler avec demande de tests techniques pour les propédeutiques.

Léa Pacozzi, co-présidente : à mettre dans le point 6 qui parle des problèmes techniques en général.

Point 3 : Offrir des conditions optimales aux examens en ligne aux étudiant-e-s dans le besoin : prêt de matériel informatique et mise à disposition de salles d'études

Pas d'opposition à l'adoption du point 3 : adoption à l'unanimité.

4. Ne pas reporter la session d'examen

Dimitri Rosset, AEESP : Report en juin car on ne sait pas ce qu'il en sera en juin. Si les conditions doivent s'adapter aux examens. Il faut que l'UNIL s'adapte aux conditions, trouver des outils pour que la session ait lieu. Ils ne peuvent pas annuler dès que ça ne va pas.

Lara Zender, AEL : flou est-ce que ça veut dire ne pas reporter les examens ? **Léa Pacozzi, co-présidente** : oui ça comprend les examens. **Lara Zender, AEL** : ce point devrait être le plus important et donc 1^{er}.

Point 4 : Ne pas reporter la session ni le moment d'évaluation (rendu pendant la session si ce devait être un examen), que ce soit pour les étudiant-e-s de l'UNIL ou les préalables et adapter la manière de faire des examens à distance.

Pas d'opposition à l'adoption du point 4 : adoption à l'unanimité.

5. Désinscription jusqu'au 11 décembre

Franz : mobilisation après le 11 décembre pour les personnes mobilisées notamment à l'armée.

Léa Pacozzi, co-présidente : le point 2 y répond déjà.

Martin Kunz, AEGE : point 2 ça veut dire qu'on a un échec avec un rattrapage. Tandis que désinscription ne donne pas un échec à l'étudiant.

Naël, AEDL : préciser dans le point 2. Mais déjà validé

Quentin AETSR : rajouter une exception illimitée pour les personnes mobilisées service civil

Martin Kunz, AEGE : quarantaine après le 11 décembre ? à rajouter

Point 5 : pouvoir se désinscrire des examens jusqu'au 11 décembre (donc une semaine après avoir reçu les modalités) ou davantage pour les étudiant-e-s mobilisé-e-s ou les préalables et que cela ne pénalise pas la durée des études.

Pas d'opposition à l'adoption du point 5 : adoption à l'unanimité.

6. Énoncer des procédures claires pour les problèmes techniques et le fonctionnement de l'examen en ligne

Lara Zender, AEL : rajouter le fonctionnement de l'examen en ligne

Point 6 : Énoncer des procédures claires pour les problèmes techniques et organiser un check technique avec les étudiantes ainsi que communiquer par écrit à tout-e-s les étudiant-e-s le fonctionnement des examens en ligne.

Aucune opposition à l'adoption du point 6 : adoption à l'unanimité.

Lara Zender, AEL : par contre il faudrait mettre dans un autre ordre pour refléter l'importance que ça a à nos yeux.

Nouvel ordre : 4,5,2,1,3,6

Pas d'opposition active, le nouvel ordre des revendications est accepté.

7. Projet promotion de la santé mentale des étudiant·e-s

Avec l'enquête CAV pour les premières années, on s'est rendu compte qu'il y a de plus en plus d'étudiants en situation de détresse. Nous n'avons pas pris de position le semestre dernier sur le sujet de la santé mentale des étudiants. Donc on aimerait plus se positionner cette année.

Informé et agir sur ce qui se fait dans l'UNIL.

L'idée serait de faire un LIVE YouTube avec des intervenants pour informer les étudiants pour eux-mêmes mais aussi comment prendre soin les uns des autres. Poser des questions anonymes pendant le LIVE.

Noëlle, bureau : on pensait aussi amener des témoignages anonymes. L'idée serait que les gens se rendent compte qu'ils ne sont pas seuls dans cette situation.

Fanny Perruchoud, AEL : beau projet. La fac de médecine avait mis un projet pour le soutien psy. Ça vaudrait la peine de les recontacter.

Lara Zender, AEL : très bonne idée surtout que c'est un effort sur la longueur. Sondage au sein de l'AEL pour savoir comment ça se passe sur 400 étudiants mais ça donne une bonne prise de tension. Les Lives régulier ou pas ?

Noëlle : un live pour le moment et après si ça marche bien faire plusieurs

Robin : nous avons un projet similaire avec l'accueil santé avec les pairs étudiants. Plateforme discord avec 2 pairs. 100 personnes qui se sont connectées mais il y a peu d'interactions pour l'instant. Réticence des étudiants. Le concept c'est d'avoir des étudiants pour répondre aux étudiants. Ce sont donc les pairs pour répondre car on est formés. AEESP a fait plusieurs stories pour promouvoir la santé mentale. On pourrait faire une collaboration avec eux sur Instagram.

Franz LAB : il faut faire attention à la communication. Car je n'étais pas au courant de ce que l'AEESP fait. Faire attention car c'est un sujet important pour les étudiants.

Léa Pacozzi, co-présidente : beaucoup d'offre mais pas toujours bien communiquée

Léa Rodari, AEGE : l'aumônerie va ouvrir donc collaboration avec eux.

Quentin Wenger, AETSR : Et aussi l'Aumônerie est au vortex tous les jeudis.

Rencontre avec le CSE

Ils ont remarqué des problèmes de communication et ils proposent une réunion pour discuter et voir pour qu'on propose des projets et des sujets. Meilleure communication entre services de l'UNIL et étudiants. Nous aurons une rencontre mercredi avec eux.

- Projet : mentorat pour les premières années, pour la fin du semestre ou prochain semestre, Former des étudiants plus âgés pour les aider sur les problématiques COVID.

- Autre projet : live YouTube avec différents services pour que les étudiants sachent comment où trouver de l'information. A faire ces prochaines semaines. Premier projet serait au niveau des facultés donc savoir si c'est ok pour vous les associations de facultés.

Lara : l'AEL a mis en place un système de parrainage. Pas de formation mais aide sur des questions d'organisation et aide en générale.

Fanny Perruchoud, AEL : formation du CSE serait super mais à qui serait destinée. On a une centaine d'étudiants mais du coup bureau de l'AEL pourrait être bien pour eux pour faire.

Nina Bidet, co-présidente : AGEPOLY ont formé 300 personnes. Ça reste un projet donc pas encore parlé mais à voir.

Fanny Perruchoud, AEL : pas envisageable avant l'année prochaine

Franz : ça existe depuis quelques années le mentorat mais pas santé mentale donc intéressant à ajouter ce point-là.

Léa Pacozzi, co-présidente : le projet de mentorat ne serait pas pareil à celui de santé mentale en générale mais mentorat existe déjà à certains niveaux.

7. Divers

Lara : envoyer les revendications pour discussion avec les facultés et décanats.

Franz : Il faudra changer les adresses emails des personnes qui reçoivent les informations pour l'AD de la part du LAB.

Les membres du Bureau (exécutif) de la FAE sont :

Léa Pacozzi (co-présidente), Nina Bidet (co-président), Loïc Pillard, Matthieu Gisler, Eleonora Shihai, Laëtitia Hasni, Joaquín Mariné Piñero, Noelle Wilhelm.

Secrétaire générale : Hannah Wonta (PV)

Liste de présences

Associations représentatives

LAB

Franz Chai

Cassandra Wicht

CHEC

Melchior De Preville

Quentin Allègre

Bertholet Lydia

Coralie Leroy

Emma Legendre

AEL

Fanny Perruchoud

Florine Cart

Emmanuel Parriaux

Lara Zender

AEDL

Naël Ahmed

AETSR

Quentin Wenger

Emile Minder

Astrid Baumgartner (non-votante)

AESSP

Luca Crausaz

Danish Kandasamy

Dimitri Rosset

Robin Wicki

Tom Juillard

AEGE

Martin Kunz (non-votant)

Romain Götz

Léa Rodari

Tiré-e-s au sort

Nathalie Martin

Loris Ferrari

Raza Hajraj

Etienne Le Coutour

Invité

Florent Aymon, UNES